



PRÉFÈTE DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 09 juin 2024

Élections européennes 2024 : Taux de participation à 12h00

La préfecture vous informe que, **pour le département de l'Ardèche**, le taux de participation à 12 heures au scrutin de ce jour est de :

27.35 %

À titre indicatif :

Le taux de participation à 12 heures lors des élections européennes de 2019 était de **25,05 %** en Ardèche.

Pour information : Le taux de participation est estimé, depuis le référendum de 2005, en fonction de trois bureaux de vote « test » désignés dans le département.

**Cabinet de la préfète
Bureau de la Représentation de l'État et de la
communication interministérielle**

Tél : 04 75 66 50 07/14/15
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr



@Prefet07

Rue Pierre Filliat - BP 721
07007 Privas CEDEX